



TRANSMIS LE 14/02/2023
 REQU LE 14/02/2023
 AFFICHÉ LE 15/02/2023
 NOTIFIÉ LE 15/02/2023
 PUBLIÉ LE 15/02/2023
 RÉCUTOPÉ LE 15/02/2023

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

 EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE
 - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2023 DÉLIBÉRATION N°24

OBJET : TECHNIQUES/BATIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE ET D'EXTENSION DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 38,
 L'an deux mil vingt-trois, le 9 du mois de février à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Rachel SABATIER-GIRAULT, Valentin BARTECKI, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Madame la Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY-LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Claire LE BERRE

Thierry BILLARAND : Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO

Alain VERBRUGGHE : Marie-Christine CAVECCHI

Stéphane VERNEREY : Nadine SENSE

Dominique ASARO : Patrick BOULLÉ

Jacques DUCROCQ : absent excusé

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Vincent MULOT : Françoise MENDY-LASCOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 2 février 2023, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2023 DÉLIBÉRATION N°24

OBJET : TECHNIQUES/BATIMENTS – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DU VAL-D'OISE DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE ET D'EXTENSION DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE.

Le Conseil Municipal

VU les articles L.2121-12, L.2121-13 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Communal,

CONSIDÉRANT que les locaux de la Police Municipale sont devenus vétustes et trop exigus au vu des effectifs de la Police Municipale,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la réhabilitation thermique et à l'extension des locaux dédiés à la Police Municipale de Franconville,

CONSIDÉRANT le soutien apporté aux collectivités par la Préfecture du département du Val-d'Oise dans le cadre de l'appel à projet 2023 pour l'attribution de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) concernant les travaux de rénovation thermique des locaux dédiés à la Police Municipale,

APRÈS l'avis de la Commission « Urbanisme/Travaux/Transports/Développement Durable » en date du 24 janvier 2023 et de la Commission "Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité" en date du 26 janvier 2023,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à la majorité des votants, Le Conseil Municipal

Article 1^{er} : APPROUVE la demande de subvention auprès de la Préfecture du département du Val-D'Oise dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local.

Article 2 : DIT que la réalisation des travaux de rénovation thermique du bâtiment de la Police Municipale serait financée comme suit :

- 581 113 euros par le Conseil Régional d'Ile-de-France
- 175 000 euros par le Conseil départemental du Val-d'Oise
- 290 000 euros par la Préfecture du département du Val-d'Oise
- 1 507 815 euros à la charge de la Commune

Le coût global de l'opération est estimé à euros 2 553 928€ HT soit 3 064 714 euros TTC.



Ville de Franconville-la-Garenne (95130)
Direction des Services techniques

Question n°24 du CM du 9 Février 2023 - P 2/2

Article 3 : DIT que la Ville prendra en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de subvention sollicité au titre de la DSIL et le taux réellement attribué.

Article 4 : **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant légal à signer la convention se rapportant à cette demande et tout document relatif à cette subvention.

Article 5 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les demandes de recouvrement de cette somme qui sera versée sur le compte nature 13462 fonction 11 du budget de la Commune,

Article 6 : **PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller Régional d'Ile-De-France



A la majorité des votants

Pour : 35 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 3 voix

Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire
Caractère Exécutoire



Le 15 février 2023

Jean-Louis Guigo

Acte à classer

DL09022023Q24

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-02-14T16-30-08.00 (MI243173738)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20230209-DL09022023Q24-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : TECHNIQUES/BATIMENTS - DEMANDE DE SUBVENTION EN FAVEUR DE LA PRÉFECTURE DU DÉPARTEMENT DU VAL-D'AISE DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION THERMIQUE ET D'EXTENSION DES LOCAUX DE LA POLICE MUNICIPALE.

Date de décision : 09/02/2023



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte :
 7. Finances locales
 7.5. Subventions
 7.5.1. attribuées aux collectivités

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 24 - TECH - GS SUB DSIL 2023
RENOVATION THERMIQUE ET
EXTENSION PM.PDF

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Date 14/02/23 à 16:30

Par **MAGLOIRE Emmanuelle**

Transmis

Date 14/02/23 à 16:30

Par **MAGLOIRE Emmanuelle**

Accusé de réception

Date 14/02/23 à 16:34